

# Fribourg agrandit ses écoles : vers la création d'un Fonds cantonal de bourses?

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **91 (1962)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Que l'optimisme ou le pessimisme secrètement habite notre cœur, il n'en demeure pas moins, et cela est une absolue certitude, que ce contact pris entre enseignants de divers cantons, de confessions différentes, de pensée parfois divergente, a été une source d'enrichissement mutuel, une preuve extrêmement réconfortante qu'une collaboration est toujours possible lorsqu'elle est basée sur une sincère tentative de compréhension réciproque et le respect de l'opinion d'autrui, même si elle ne correspond pas à la sienne. N'y aurait-il eu que ce seul résultat, que le travail entrepris par la SPR n'aurait pas été vain et qu'il serait source d'espoir pour l'avenir. Et c'est bien ce dont l'éducateur a le plus besoin.

F. DUCREST

## **Fribourg agrandit ses écoles**

### **Vers la création d'un Fonds cantonal de bourses ?**

Le développement économique et industriel que le canton de Fribourg favorise depuis plusieurs années présente actuellement, à côté de ses avantages certains, ses exigences et ses postulats. Cela se fait sentir notamment sur le plan scolaire où Fribourg réalise des progrès constants.

Un professeur à l'Université, M. Henri Deschenaux, a présenté au Grand Conseil fribourgeois une motion préconisant la création d'un Fonds cantonal destiné à faciliter, par l'octroi de bourses, l'accès aux études secondaires, techniques et supérieures de jeunes gens et de jeunes filles qualifiés. On croit savoir que le Conseil d'Etat déposera prochainement un projet de loi dans ce sens.

L'Ecole secondaire professionnelle et l'Ecole complémentaire professionnelle de Fribourg seront agrandies. A fin 1960, on comptait 2112 apprentis inscrits à l'école, ce qui constitue un nouveau record. 593 certificats d'apprentissage ont été décernés: chiffre jamais atteint jusqu'ici. Une association créée par le Conseil d'Etat se chargera de construire un nouveau bâtiment dont le devis est de 4 millions de francs.

Le Technicum cantonal enregistre également des chiffres record. Au semestre d'été, 564 élèves ont été inscrits. De nouveaux aménagements et des locaux supplémentaires permettent de faire face à l'afflux croissant des candidats. Le Collège Saint-Michel disposera dans quelque temps d'un nouveau bâtiment lui permettant d'accueillir mieux ses élèves, au nombre de 1250 au dernier semestre. L'apport supplémentaire est constitué presque exclusivement par de jeunes Fribourgeois.

A l'Université, la Faculté des Sciences est la première bénéficiaire de l'apport économique nouveau. A la fin de l'année prochaine, les travaux de construction de nouveaux édifices débiteront. Le devis est de 6 millions de francs, l'équipement coûtant probablement entre 3 et 4 millions. Si le projet d'aide fédérale aux cantons universitaires est adopté, d'autres travaux d'extension pourront commencer aussitôt.